

Nos trente-six mille communes disposent d'une grande variété de moyens d'actions et de procédures pour réglementer l'usage des sols (POS), intervenir sur le marché foncier (expropriation, préemption, cessions gratuites), financer les équipements publics (TLE, PAE, participations financières), conduire les opérations d'aménagement (ZAC, AFU, lotissements, remembrements). Ces outils sont complexes mais ils ouvrent de multiples possibilités aux maires qui savent les utiliser, parfois aux limites de la légalité. On observe une étonnante diversification des politiques communales, voire même une certaine inventivité dans les usages qui peuvent être faits de la loi.



Etudes Foncières
Grande Arche Nord
92044 Paris La Défense Cedex 41
Tél : (1) 40.81.85.35
Fax : (1) 40.81.85.39

Association des Études Foncières)
75015 Paris Tél. (1) 43 06 55 40

ISBN 2.905942.08.8